EXTRAIT du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE de FONSORBES

Département de la Haute-Garonne - Arrondissement de Muret - Canton de Plaisance du Touch L'an deux mille vingt-trois, le six avril, à 18 h 00, le Conseil Municipal de la commune de Fonsorbes s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Mme SIMÉON Françoise, Maire.

Envoyé en préfecture le 14/04/2023

Reçu en préfecture le 14/04/2023

Conseillers en exercice :

ID: 031-213101876-20230406-2023 064-DE

Publié le 14/04/2023

Présents: Mmes BEAUFORT, BOBO, CALVO, GOSSELIN, LACOSTE, MARNAC, RIPOLL. Séance du ROUER, SIMÉON et STEMER 6 avril 2023 MM. BAË, BARBA, BATAILLE, BONNET, BRIANTAIS, CANILLO, FÉDOU, FRANCHINA, GAUTHIER, JÉROME, LORRAIN, LOUZON, MAILHÉ, Acte n° 2023-064

PILET, RIVIER et SÉVERAC Absent(s) représenté(s) :

Mme BRUN a donné procuration à M. BAË Mme LE PRIOL a donné procuration à Mme RIPOLL

Mme VALENTI a donné procuration à Mme GOSSELIN

Mme VITET a donné procuration à M. BATAILLE Mme VOISIN a donné procuration à Mme LACOSTE

M. CHOUARD a donné procuration à M. BRIANTAIS M. LERAT a donné procuration à M. CANILLO

Conseillers présents: Absent(s):/ 26

Date de la convocation : Secrétaire de séance : M. GAUTHIER Jean 29 mars 2023

Thème: 4.1 - PERSONNEL TITULAIRES ET STAGIAIRES DE LA F.P.T.

Objet : Création du poste Responsable des Ressources Humaines

M. SÉVERAC Philippe, Premier Adjoint délégué au secteur "Ressources Humaines et Dialogue Social", rappelle au Conseil Municipal que le Rapport d'Orientations Budgétaires 2023 avait été transmis au Conseil Municipal pour sa séance du 9 mars 2023 ; ce document présente les évolutions prévues en 2023 concernant les Ressources Humaines et précise les créations de postes titulaires prévues cette année.

Afin de renforcer le service des Ressources Humaines, en application de l'article L.313-1 du Code Général de la Fonction Publique, il est proposé de créer le poste de Responsable des Ressources Humaines à temps complet, à compter du 1er juillet 2023 ; ce poste relève des cadres d'emploi des attachés territoriaux ou des rédacteurs pouvant être occupé sur les grades suivants :

- Attaché territorial
- Rédacteur
- Rédacteur principal de 2ème classe
- Rédacteur principal de 1ère classe

Ce dossier a été soumis à la commission du personnel du 20 mars et au Comité Social Territorial du 29 mars 2023.

Entendu l'exposé de M. SÉVERAC Philippe, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des Membres présents et représentés :

ARTICLE 1 : décide d'ouvrir le poste décrit ci-dessus.

ARTICLE 2 : dit que le poste sera intégré dans la prochaine mise à jour des tableaux des effectifs.

ARTICLE 3 : dit que la présente délibération sera télétransmise à la Préfecture de Haute-Garonne pour contrôle de légalité.

ARTICLE 4 : dit que la présente délibération fera l'objet d'une publication sur le site Internet de la collectivité durant deux mois.

ARTICLE 5 : dit que la présente délibération fera l'objet d'une insertion dans le tableau répertoriant la liste des délibérations du Conseil Municipal du 6 avril 2023.

Envoyé en préfecture le 14/04/2023

Reçu en préfecture le 14/04/2023

Publié le 14/04/2023



ID: 031-213101876-20230406-2023_064-DE

Γ	COMMUNE DE	DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
	FONSORBES	du 6 avril 2023 - acte n° 2023-064 - page 2/2
t	Thème :	4.1 - PERSONNEL TITULAIRES ET STAGIAIRES DE LA F.P.T.
r	Objet :	Création du poste Responsable Adjointe des Ressources Humaines

<u>ARTICLE 6</u> : dit que la présente délibération sera exécutoire à compter de sa télétransmission au représentant de l'État dans le Département et de sa publication sur le site Internet de la collectivité.

<u>ARTICLE 7</u>: dit que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa publication sur le site Internet de la collectivité. Ce recours peut être effectué par le Téléservice Télérecours Citoyens www.telerecours.fr.

Mme la Maire et ses Adjoints sont autorisés à prendre toutes mesures nécessaires en vue de l'exécution de la présente délibération.

Madame la Maire SIMÉON Françoise

DE FONGO ABES

Le Secrétaire de Séance GAUTHIER Jean

Délibération publiée sur le site Internet de la collectivité le

1 4 AVR. 2023

Tableau répertoriant la liste des délibérations du Conseil Municipal du 6 avril 2023 publié sur le site Internet de la collectivité le 1 4 AVR. 2023